

DECISIONS ADMINISTRATIVES

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU jeudi 16 septembre 2021

Les décisions rattachées à la séance de ce Conseil Municipal et prises dans le cadre de la délibération du Conseil Municipal 3 juillet 2020 sont portées à la connaissance de l'Assemblée.

N°	DEPOT EN PREFECTURE LE	OBJET	SERVICE
1	23 juin 2021	La Ville du Mans met à disposition de SFR un emplacement d'une surface de 10 m ² environ, situé dans les emprises du terrain sis au Mans, 65 avenue François Chancel, cadastré section AD n°499, moyennant un loyer annuel de 6 000 € net.	Urbanisme - Qualité Architecturale
2	13 juillet 2021	A compter de Septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association Chœur et Ensemble Vocal Résonnances la salle polyvalente de la maison de quartier l'Oiselière – Centre Joël Bihoreau à raison de 3h30 d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
3	13 juillet 2021	A compter du 01 Septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association Eurientis la salle de réunion de l'espace associatif Artois à raison d'un bureau simple utilisé par plusieurs associations – autres espaces associatifs.	Vie des quartiers
4	19 juillet 2021	Seront facturés aux associations sous convention avec le Service Vie des quartiers pour l'année 2021 : 4 mois sur 12.	Vie des quartiers
5	22 juillet 2021	Vente de matériels et objets réformés de la Ville du Mans	Moyens Partagés
6	23 juillet 2021	5 cyclomoteurs Peugeot FOX à céder gracieusement au Lycée Polyvalent Le Mans Sud -	Service de l'Architecture et Régies Techniques
7	28 juillet 2021	Vente de 30 illuminations de Noël, de la Ville du Mans, de gré à gré, à la commune nouvelle de Bernay-Neuvy-en-Champagne	Moyens Partagés
8	02 août 2021	La Ville du Mans met à disposition de l'Institut National du Music-hall deux bureaux, d'une superficie respective de 30 m ² et 18,5 m ² , situés au rez-de-chaussée de l'immeuble 12 rue Béranger au Mans, cadastré LZ n°122 et 125, à titre précaire et révocable à compter du 1er juillet 2021, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de douze ans, moyennant une redevance annuelle de 1 461,36 €.	Urbanisme - Qualité Architecturale
9	13 août 2021	La Ville du Mans loue auprès de Le Mans Métropole l'ensemble immobilier « Palais des Congrès et de la Culture » rue d'Arcole au Mans sur les parcelles cadastrées CY n°1, CY n°2, CY n°3, CY n°158, CY n°8, CY n°169, CY n°186, CY n°181 et CY n°10. La présente convention prend effet à compter du 21 janvier jusqu'au 30 mai 2023 et est consentie à titre gratuit.	Urbanisme - Qualité Architecturale
10	13 août 2021	A compter de Septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association Danses et Vibrations la salle de danse de l'Espace associatif Béranger à raison de 4 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
11	13 août 2021	A compter de Septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association UFOLEP la salle de danse de l'Espace associatif Béranger à raison de 4 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers

N°	DEPOT EN PREFECTURE LE	OBJET	SERVICE
12	13 août 2021	A compter de Septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association Bridge Club 4 As la salle de réunion de la salle municipale du Chêne Vert à raison de 6 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
13	13 août 2021	A compter de Septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association Atelier de Li-Li, la salle n°1 de la maison de quartier Charles TRENET à raison de 4 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
14	13 août 2021	A compter de Septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association Atelier de Li-Li la salle n°1 de la maison de quartier Edith PIAF à raison de 5 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
15	13 août 2021	A compter du 01 septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association Gymnastique Volontaire Relax Gambetta la salle polyvalente de la maison de quartier Claircigny Boussinière à raison de 3 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
16	13 août 2021	A compter de Septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association Atelier de Li-Li la salle polyvalente de la salle municipale du Jardin des plantes à raison de 3 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
17	13 août 2021	A compter de Septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association Espace Cadenza la salle polyvalente de la maison de quartier Pierre Guédou à raison de 4 d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
18	13 août 2021	A compter de Septembre 2021, la Ville du Mans met à disposition de l'association GV COPPELIA la salle polyvalente de la maison de quartier Pierre GUEDOU à raison d'1 heure d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
19	06 septembre 2021	demande de subvention à la DRAC pour des projets de restaurations d'oeuvres	Musées
20	06 septembre 2021	Acquisition d'une oeuvre des musées du Mans.	Culture et Patrimoine